

Consignes aux patients maintenus à domicile dans le cadre de l'épidémie COVID-19

Surveillance de votre état de santé

Surveillance de la température deux fois par jour

En cas d'aggravation de votre état de santé, rappeler le médecin qui vous suit ou le SAMU-Centre 15 en l'absence du médecin.

En cas de signes de gravité (gêne respiratoire importante) appeler le SAMU-CENTRE 15. Ne pas vous rendre au cabinet, ni aux urgences, ni appeler SOS

Confinement

Doit être réalisé dans une pièce dédiée, bien aérée. Il vise à minimiser les contacts entre personnes et limiter la contamination des surfaces dans le logement. Cette pièce doit être aérée trois fois par jours ainsi que le reste du lieu de vie

Si plusieurs WC sont disponibles un doit être dédié. En cas de WC partagé une hygiène stricte doit être respectée (nettoyage eau de javel ou par lingette désinfectantes).

Port du masque

Le port masque de type chirurgical permet de réduire la diffusion des particules potentiellement infectieuses. Il protège les personnes qui vous entourent mais également l'environnement. Il doit être porté uniquement en cas de contact avec d'autres personnes.

En plus du port du masque, vous devez respecter une distance de sécurité de deux mètres sans aucun contact direct.

Lavage des mains

Réalisation avec une rigueur absolue des gestes d'hygiène des mains par solution hydro-alcoolique ou par lavage au savon 4 à 6 fois par 24H. (en particulier avant de porter les mains au visage)

Surfaces de contact et sols

Certaines surfaces sont susceptibles d'être un vecteur de contamination et doivent être régulièrement désinfectées (smartphone, poignées de portes ...) Ne pas utiliser un aspirateur générateur d'aérosols pour le nettoyage des sols. Désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel dilué à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6% + 4 l d'eau)

Conseils pour le linge et les draps

Dans la mesure du possible, le patient devra réaliser personnellement les opérations.

Ne pas secouer les draps et le linge. Transporter les draps et le linge à laver dans la machine à laver le linge sans dépose intermédiaire dans le logement.

Laver le linge de literie d'un patient confirmé dans une machine à laver avec un cycle à 60 degrés pendant 30 min au minimum.

Pour toute question d'ordre général – contacter le 0800 130 000